**GSM**

129 GSM 12 F

Original : anglais

****

Assemblée parlementaire de l’OTAN

GROUPE SPECIAL MEDITERRANEE
ET MOYEN-ORIENT (GSM)

Visite a Amman, Jordanie

Rapport de mission

***12 - 14 juin 2012***

Secrétariat international Juin 2012

\* Ce rapport de mission est publié à titre d’information uniquement et ne reflète pas nécessairement le point de vue officiel de l'Assemblée. Il a été rédigé par Paul Cook, directeur du GSM.

*Les documents de l’Assemblée sont disponibles sur son site internet* [*http://www.nato‑pa.int*](http://www.natopa.int)

1. ***INTRODUCTION***
2. Le Printemps arabe a éclaté en janvier 2011 en Tunisie, après qu’un vendeur ambulant se soit immolé par le feu en signe de protestation contre les abus systématiques commis par les policiers et les responsables du pays. Cet événement a déclenché dans la région une vague de protestations qui a touché presque chaque société du monde arabe. La Jordanie n’y a pas échappé, et bien que les mouvements de protestation y aient été plus modestes et plus disciplinés que dans d’autres pays, le degré de frustration et de colère de la population n’en était pas moins important. En 2010 déjà, le roi de Jordanie, Abdullah II, dissolvait le parlement et un grand nombre de Jordaniens avaient le sentiment que cette institution et une partie de la classe dirigeante étaient devenues corrompues et avaient rompu tout lien avec les citoyens. Le roi avait promis pour l’année suivante de mettre en application une nouvelle loi électorale – plus stricte –, mais cela n’a pas changé grand-chose. La nouvelle loi était une copie de l’ancienne, et les modifications superficielles. Bien que six nouveaux sièges parlementaires aient été ajoutés pour les femmes, les réformes ont été assimilées à du « gattopardisme », c’est-à-dire à des changements visant uniquement à préserver l’ordre existant et les privilèges qui y sont associés. Le nouveau parlement était surtout une copie de l’ancien. La colère est donc montée au sein de la population, en raison du sentiment très répandu que cette institution était aux mains d’un seul parti et qu’elle ne laissait de place à l’opposition. Les manifestations ont alors pris de l’ampleur et l’opinion publique a continué à exprimer sa frustration.
3. Le roi de Jordanie a judicieusement décidé de ne pas envoyer la police pour réprimer les manifestants. Comme dans plusieurs autres Etats arabes, le gouvernement a accru les subventions à la consommation pour faire taire les mécontentements. Le roi a destitué le Premier ministre, et une commission spéciale a proposé quelque 42 amendements à la Constitution, dont certains marquaient un net changement par rapport à l’ordre existant. Il s’agissait notamment de limitations au droit qu’a le roi de dissoudre le parlement et de destituer le Premier ministre, ainsi que de possibilités accrues d’interjeter appel devant la cour constitutionnelle, même si ce droit n’était accordé qu’au parlement. D’autres réformes ont également été entreprises telles que la création d’une commission électorale indépendante copiée sur le modèle d’un organe du même type existant en Inde. Le problème est que cette commission ne dispose pas d’une source de financement autonome et manque de personnel qualifié, et qu’elle doit se mettre très rapidement au travail pour superviser les élections à venir. La tâche s’annonce à première vue considérable.
4. Les Premier ministres ont tendance à se succéder rapidement. En octobre dernier, le roi a nommé à ce poste un ancien président de la Cour internationale de justice, M. Al-Khasawneh. Or, ce dernier avait une franche inclination à agir en toute autonomie, alors que beaucoup attendaient de lui qu’il travaille en collaboration avec les Frères musulmans, qui avaient boycotté les précédentes élections ; son mandat a donc été de courte durée. Récemment, le roi a affecté à ces fonctions un ancien Premier ministre conservateur, M. Al‑Tarawneh.
5. La Jordanie est confrontée à plusieurs dilemmes fondamentaux sur le plan politique. Ceux que l’on surnomme les « habitants de la rive Est », c’est-à-dire les Jordaniens qui ne viennent pas de Palestine, continuent de dominer les instances politiques. Un grand nombre d’entre eux appartiennent à des tribus bédouines. Les mouvements islamistes ne sont pas bien représentés au parlement, ce qui est une source de mécontentement au sein de la société, d’autant que ces groupes bénéficient d’un soutien important de la part de la communauté palestinienne. Les Jordaniens de Palestine sont en fait sous-représentés dans les institutions de l’Etat, et bien qu’ils soient majoritaires, ils ne possèdent que 13 % des sièges au parlement. D’autre part, cette institution fonctionne surtout comme un conseil tribal et n’est pas très démocratique.
6. Un grand nombre de Palestiniens sont titulaires d’un passeport temporaire que le gouvernement a le droit d’annuler. Certains considèrent cette façon de faire comme une sorte de chantage qui oblige les détenteurs de ces documents à donner un satisfecit à la politique qui est menée. Ces Palestiniens sont néanmoins beaucoup mieux lotis que ceux qui vivent dans des camps de réfugiés au Liban et dont les conditions de vie difficiles sont un triste rappel de leur propre vulnérabilité.
7. Si la démocratisation doit devenir une réalité en Jordanie, la communauté palestinienne aura davantage son mot à dire dans la gouvernance de l’Etat. Les Frères musulmans s’en sont faits les défenseurs et jouissent d’un soutien non négligeable au sein de cette communauté. Certains voient dans la marginalisation de ce mouvement une volonté des autorités de neutraliser politiquement les Palestiniens vivant en Jordanie, mais ses ambitions et sa légitimité démocratique suscitent également des inquiétudes.
8. En Jordanie, la politique intérieure et la politique étrangère sont intimement liées. Peu étendu, le pays est constitué en grande partie par des déserts. Il compte 6 millions d’habitants, dont 65 % d’origine palestinienne. Sur les 4 millions de Palestiniens vivant en Jordanie, 2 millions sont considérés comme des réfugiés. Cela veut dire que le processus de paix arabo-israélien a ici de sérieuses répercussions sur la politique intérieure, et est une source potentielle de vulnérabilité. En résumé, la Jordanie doit faire face à un environnement très difficile, et sa politique étrangère – qui est le fruit d’une multitude de difficultés – est généralement modérée, efficace et raisonnable. La Jordanie est une source de stabilité dans la région. Le pays n’a aucun ennemi et a signé un traité de paix avec Israël en 1994, qui a permis de normaliser les relations entre les deux pays et de résoudre toute une série de différends territoriaux. Ce traité pourrait servir de modèle à la conclusion d’un accord de paix plus général au niveau régional, mais le processus n’a jusqu’ici pas suffisamment progressé.
9. Le roi de Jordanie considère que la réforme est essentielle pour la stabilité et souhaite que ce processus progresse, notamment en raison de la grande incertitude qui règne dans les pays voisins. La région connaît de profonds bouleversements, et la Jordanie a besoin de stabilité sur le plan intérieur pour faire face à son environnement extérieur difficile et incertain. Les soulèvements qui ont eu lieu dans les pays arabes n’étaient pas motivés uniquement par des questions politiques mais étaient aussi l’expression de revendications sociales et économiques. La société jordanienne est fragilisée par trois lignes de fracture : la fracture entre la communauté palestinienne et les Jordaniens de la rive Est, la fracture entre les islamistes et les laïcs, et enfin la fracture entre les riches et les pauvres. Le PIB de la Jordanie s’élève à quelque 30 milliards de dollars, et son revenu par habitant se situe aux alentours de 5 000 dollars. Le déficit commercial avoisine les 8 milliards de dollars, et celui de la balance des paiements représentait 9,5 % du PIB l’an dernier et passera à 12 % cette année. Le déficit budgétaire va lui aussi se creuser cette année, atteignant 12 % du PIB. Tous ces indicateurs sont le signe que l’économie jordanienne est dans une mauvaise passe et que des changements s’imposent. L’instabilité dans la région et la crise économique mondiale sont également des obstacles à la relance de l’économie. Le tourisme a chuté de 20 % l’an dernier, et la récession mondiale a eu une incidence sur les remises de fonds et pourrait remettre en question l’aide étrangère.
10. La Jordanie se trouve dans une situation de fragilité, tant économiquement que matériellement. C’est le quatrième pays le plus aride au monde. Il dépend beaucoup de l’aide étrangère. Ses principales sources de revenus sont les remises de fonds, le secteur du bâtiment (qui s’appuie en grande partie sur les étrangers venant construire à Amman des logements et des bâtiments commerciaux), le tourisme et l’aide extérieure. Cette aide provient en grande partie des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), et en particulier de l’Arabie saoudite, du Qatar et du Koweït. Les Etats-Unis, l’UE et l’Asie de l’Est apportent également un important soutien. Les difficultés économiques et budgétaires de la Jordanie signifient que les dirigeants du pays disposent d’une très faible marge de manœuvre pour satisfaire les demandes croissantes de la population. Pour y parvenir, de nombreux pays du Golfe se contentent d’accroître les subventions à la consommation, un luxe que la Jordanie ne peut se permettre, en particulier sur le moyen et le long terme. C’est l’une des raisons pour lesquelles le roi Adbullah II et le gouvernement accélèrent le calendrier des réformes. Il est certain qu’il y a beaucoup de choses à faire pour améliorer la gouvernance ainsi que l’efficacité de l’affectation des ressources par l’Etat. Le problème est que le calendrier des réformes est proposé à une période où la crise intérieure et internationale s’intensifie, ce qui pourrait empêcher le gouvernement de le mettre en œuvre. En clair, les événements vont plus vite que l’action gouvernementale.
11. Pour ce qui est du dispositif fiscal de la Jordanie, il est primitif, rempli de failles et accablé par la corruption. Le système des subventions coûte trop cher, et le gouvernement dépend excessivement de l’aide étrangère. La réforme est donc la seule façon de remettre le système sur pied et d’éviter une nouvelle crise. Le pays doit répondre à des besoins cruciaux en matière d’infrastructure, notamment dans les domaines de l’eau et de l’énergie. En Jordanie, 80 % de l’électricité provient des importations de gaz du Sinaï. Le gazoduc a été saboté à 14 reprises l’an dernier, ce qui a obligé le pays à se reporter sur le pétrole lourd, plus onéreux, pour satisfaire les besoins en électricité. La Jordanie doit désormais se doter des moyens nécessaires pour importer du gaz naturel liquéfié (GNL), mais cela requiert d’importants investissements initiaux.
12. L’eau est également à l’origine de nombreux problèmes, aujourd’hui et sur le long terme, en particulier dans le contexte de croissance démographique et de réchauffement de la planète. L’augmentation de l’approvisionnement en eau d’Amman est une absolue priorité, raison pour laquelle un pipeline est en cours de construction.
13. Il est indispensable que les observateurs extérieurs comprennent que le Printemps arabe est un processus de longue haleine, qui vient seulement de commencer et qui durera au final des années. Il est inévitable qu’il y ait des déconvenues, et il peut arriver – à vrai dire, souvent – que les révolutions deviennent violentes et dangereuses. Il faut en outre savoir que l’on ne doit pas assimiler les manifestants des pays arabes à la population de ces pays, et qu’il y a eu une sorte de mélange confus entre les aspirations des premiers et celles de la seconde. Ces tensions devront trouver une solution à mesure que le processus de réforme se mettra en place, mais ce ne sera pas facile. La Jordanie n’a heureusement pas connu les types de soulèvements qui ont eu lieu en Egypte et en Tunisie, en partie parce que son gouvernement a été relativement efficace et que la société jordanienne jouit déjà d’une certaine liberté de la presse et d’un certain respect des droits humains. Il y a franchement moins de pauvreté en Jordanie qu’ailleurs dans la région, ce qui fait que le pays est mieux placé pour gérer la transition. Il n’en reste pas moins que les problèmes qu’il rencontre – notamment la faiblesse de ses institutions politiques – ne peuvent être sous-estimés.
14. La question des réfugiés pourrait prendre une tournure délicate en Jordanie si la situation empirait en Syrie. La plupart des interlocuteurs rencontrés par la délégation ont considéré que les conditions en Syrie allaient se dégrader. Les Syriens fuyant les combats dans leur pays se sont réfugiés surtout en Turquie, mais ils sont également nombreux – et de plus en plus – en Jordanie. On dénombre aujourd’hui 20 000 Syriens réfugiés officiellement en Jordanie, mais des milliers d’autres ne se sont pas fait recensés auprès des Nations unies ou des autorités jordaniennes.
15. ***RENCONTRE AVEC LES PRESIDENTS DU SENAT ET DE LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS***
16. La délégation de l’AP-OTAN a rencontré les présidents du Sénat et de la Chambre des représentants du parlement jordanien. M. Masri, président du Sénat, a indiqué que la Jordanie était un pays stable, néanmoins confronté à de graves difficultés au plan national et international. Il a ajouté que son pays avait besoin de la compréhension de l’Europe et de l’Amérique du Nord car il a engagé un important processus de démocratisation. La situation, a-t-il noté, est devenue d’autant plus délicate que l’instabilité s’est aggravée en Syrie. Les importations jordaniennes proviennent à 65 % de ce pays.
17. M. Al-Doghmi, président de la Chambre des représentants, a fait savoir que près d’un tiers du contenu de la Constitution avait été amendé, et que le nouveau texte apportera d’importantes restrictions au pouvoir exécutif. Une commission électorale indépendante devra son autorité directement à la Constitution et non au pouvoir en place ; elle sera donc bien placée pour travailler en toute autonomie. Une nouvelle Cour constitutionnelle devrait permettre de renforcer l’Etat de droit en Jordanie. La liberté des médias est un autre domaine à améliorer. Les autorités jordaniennes sont confrontées à une nouvelle réalité – dans laquelle les médias sociaux ont balayé les restrictions du passé –, et des efforts sont en train d’être faits pour ouvrir en grand les chemins de l’information (plutôt que de chercher à les contrôler).
18. Dans le système actuel, la chambre basse est élue directement par le peuple, alors que le Sénat est nommé par le roi. Les deux chambres possèdent les mêmes prérogatives en ce qui concerne l’amendement, l’adoption et le rejet des textes législatifs. Le roi a aujourd’hui le pouvoir d’opposer son veto ou de renvoyer un texte de loi. S’il ne dit rien pendant six mois, le texte se transforme automatiquement en loi. Le parlement peut toutefois contourner le veto du roi ; ce dernier n’a aucune autorité sur la législation et ne peut interférer directement dans le processus législatif.
19. Lors des 20 dernières années, certains partis politiques (dont le parti Baas et les Frères musulmans) se sont vus refuser le droit de participer aux élections. Cela dit, en Jordanie, la politique relève davantage des tribus que des partis. On compte aujourd’hui dans le pays 26 partis structurés, et l’on espère que la réforme leur offrira plus d’espace pour intervenir dans la vie politique nationale. Les leaders parlementaires ont fait observer que pour que cela se concrétise, un certain changement de mentalité est nécessaire. L’autre espoir est que le nombre de femmes à la Chambre des représentants – qui est actuellement de 13 – ira en augmentant. Chaque région du pays doit avoir un représentant féminin. Bien que les leaders parlementaires espèrent que les Frères musulmans participeront à la vie politique, ils se demandent s’ils ne chercheront pas à avoir une influence démesurée ; ils laissent par ailleurs entendre que cette organisation n’a pas voulu engager le dialogue et n’a donc pas contribué réellement au processus de réforme. La délégation n’a pas rencontré de représentants de ce mouvement.
20. ***RENCONTRE AVEC LES PRESIDENTS DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES DU SENAT***
21. La Jordanie et la Syrie entretiennent des relations complexes et de longue date, étant unies par une longue frontière et de vastes échanges commerciaux. La Jordanie a un intérêt direct dans la stabilité de ce pays, et ses responsables sont à juste titre inquiets de la situation de l’autre côté de la frontière. Les dirigeants jordaniens font en sorte que la communauté internationale s’abstienne de résoudre la crise actuelle par des moyens militaires et ont averti leurs partenaires que la Syrie présentait beaucoup plus de risques diplomatiques, politiques et sécuritaires que la Libye. Cela étant, les contours d’une guerre confessionnelle sont en train de se dessiner en Syrie, et un conflit de ce type serait bien pire que celui qui a eu lieu dans les Balkans.
22. Il est difficile d’imaginer que le président Al-Assad restera encore très longtemps à la tête de son pays, mais l’on ne sait pas comment les choses se termineront. La Russie a un rôle clé à jouer à cet égard, et elle devra, quoi qu’il en soit, être un élément de la solution. Les leaders parlementaires jordaniens ont été quelque peu soulagés d’apprendre que la Russie suggérait désormais d’adopter le « modèle yéménite » pour sortir de la crise actuelle, car cela pourrait ouvrir une porte diplomatique d’une importance capitale pour la communauté internationale. Cette idée doit être approfondie car la situation est devenue une impasse, et le bain de sang risque de s’aggraver considérablement si l’on ne trouve pas rapidement une solution diplomatique.
23. Les chances d’une issue pacifique à la crise arabo-israélienne vont également en s’amenuisant. Les soulèvements dans les pays arabes ont provoqué de profonds bouleversements en Egypte, en Tunisie, en Libye et au Maroc, et la survenue d’un accord permettrait d’éliminer une source majeure de tension dans la région, à une période où la politique intérieure suscite déjà de grandes inquiétudes. Le gouvernement israélien semble toutefois peu enclin à infléchir sa position, et son intransigeance pourrait porter préjudice à ses propres intérêts sur le long terme, ont indiqué les leaders parlementaires jordaniens. Ces derniers ont évoqué les principaux points sur lesquels leur pays espère voir évoluer Israël, à savoir : faire de Jérusalem-Est la capitale de l’Etat palestinien, accepter le droit au retour des réfugiés palestiniens tout en reconnaissant qu’un grand nombre de ces réfugiés ne rentreront certainement jamais en Israël, et enfin, mettre fin à l’occupation de la Cisjordanie.
24. ***RENCONTRE AVEC LE PREMIER MINISTRE JORDANIEN***
25. Le Premier ministre jordanien Fayez Al-Tarawneh a souhaité la bienvenue à la délégation et précisé qu’il était toujours président de l’Assemblée parlementaire de la Méditerranée. Il s’est dit être un fervent partisan de la communication interparlementaire dans la région. Le Premier ministre a ensuite élargi la discussion en abordant la question de la Syrie, et en indiquant que la situation dans ce pays n’était que la dernière d’une série de crises aux enjeux majeurs, qui avaient causé à la Jordanie de graves difficultés diplomatiques et sécuritaires. La guerre en Iraq avait été l’une de ces crises, et la situation dans ce pays reste toujours instable et vulnérable à ce qui se passe en Syrie. Au plus fort de la guerre en Iraq, des milliers d’Iraquiens ont fui en Jordanie. Ces réfugiés ne sont jamais rentrés dans leur pays, or la Jordanie manque de ressources et doit gérer la présence sur son sol de plus d’un million de réfugiés palestiniens.
26. La Jordanie assume ses responsabilités au niveau international et est l’un des plus importants contributeurs du monde aux missions de maintien de la paix. Elle s’efforce d’apporter sa pierre à l’édification de la paix mondiale et régionale, raison pour laquelle elle a œuvré en faveur de la signature d’un traité de paix avec Israël en 1994. Le Premier ministre Al-Tarawneh, qui était à l’époque le négociateur en chef pour la Jordanie, pense aujourd’hui qu’Israël a la possibilité d’adopter une position audacieuse en faveur d’un processus de paix régional au sens large. Le parti Kadima est désormais au gouvernement, ce qui pourrait offrir au Premier ministre Netanyahu la possibilité d’engager des négociations plus approfondies que par le passé. Les autres changements ouvrent également des perspectives nouvelles. Le Hamas est affaibli par la crise en Syrie et ses relations avec ce pays se sont considérablement dégradées. Sa gestion de Gaza n’a pas été une grande réussite, et le soutien dont bénéficie ce parti à l’intérieur du pays pourrait bien décroître. Cela pourrait avoir pour effet de rendre la situation intérieure de la Palestine plus facile à gérer et d’ouvrir de nouvelles perspectives de paix.
27. Le gouvernement syrien est rapidement en train de perdre toute légitimité, au niveau intérieur comme à l’international, et cette situation doit être gérée avec prudence. Une nouvelle Guerre froide entre la Russie et les Etats-Unis semble se dessiner, mais cette rivalité n’aidera pas à l’instauration de la stabilité dans la région. Une plus grande flexibilité s’impose. Le problème est qu’il existe également de graves difficultés au sein de l’opposition syrienne et que cela génère de sérieux dilemmes pour la communauté internationale. Il n’existe à l’heure actuelle aucune alternative évidente au régime Al-Assad, et le gouvernement syrien joue de cette situation. Il est clair que la communauté internationale doit collaborer avec l’opposition et encourager les différentes forces de contestation du régime à s’unifier. Or, pour le moment, le pays est plongé dans une guerre civile qui fait chaque jour quelque 80 morts. Le plan Annan a jusqu’ici échoué et il est évident qu’une diplomatie plus énergique est nécessaire pour trouver une solution. Le fait que le président Poutine ait reconnu récemment que le maintien d’Al-Assad au pouvoir n’était pas une condition indispensable pour s’acheminer vers une solution pourrait constituer une véritable ouverture diplomatique. C’est une piste qu’il convient d’explorer.
28. Le Premier ministre Fayez Al-Tarawneh a également évoqué les efforts qui ont été faits pour modifier la Constitution et auxquels il a participé avant d’occuper ses fonctions actuelles. Il a signalé qu’un tiers du texte de la Constitution était nouveau, que la terminologie employée était empruntée aux valeurs démocratiques et que les élections qui auront lieu dans le courant de l’année représenteront une étape importante. La difficulté est désormais de faire adopter ces réformes par le parlement avant les élections. Il est probable que les changements proposés feront l’objet d’amendements et que les débats au parlement seront vifs. Il n’empêche que le cabinet du Premier ministre travaille en étroite collaboration avec les deux chambres pour faire en sorte que la ratification soit rapide et sereine.
29. M. Al-Tarawneh a cependant souligné que la réforme politique ne suffisait pas. Le gouvernement veut également entreprendre de vastes réformes économiques pour remettre de l’ordre dans le secteur et éliminer les distorsions qui ont été créées par toute une gamme de subventions à la consommation mises en place il y a longtemps pour l’énergie, l’eau et les produits alimentaires. Ces subventions risqueraient de fausser la fixation des prix, et elles ne sont d’ailleurs plus possibles dans le cadre budgétaire très étroit que s’est fixée la Jordanie. Ces changements ne sont pas toujours populaires, mais ils sont impératifs. Le gouvernement est déterminé à les mener à bien, même si cela implique qu’il faille expliquer à l’opinion publique pourquoi les mesures d’austérité sont indispensables. Les autorités jordaniennes tiennent également à engager des investissements vitaux dans l’infrastructure, qui pourraient générer de la croissance à long terme. Pour que ces projets réussissent, il faut que des investissements soient effectués par les pays du Conseil de coopération du Golfe. Le domaine des énergies renouvelables est d’une importance capitale pour la Jordanie, compte tenu de ses besoins énergétiques et de l’abondance de ses ressources en énergie éolienne et solaire.

1. ***VISITE DU CENTRE D’ETUDES STRATEGIQUES***
2. La délégation s’est par ailleurs rendue à l’Université de Jordanie, où elle a rencontré M. Musa Shteiwi, directeur du Centre des études stratégiques. Les changements politiques ont commencé en Jordanie avant même les soulèvements en Tunisie. Les islamistes boycottaient déjà les élections et des manifestants étaient descendus dans la rue pour protester contre le gouvernement avant que la Tunisie n’explose. Le réveil des pays arabes a toutefois accéléré le changement en Jordanie. Il existe aujourd’hui une réelle volonté de remanier la Constitution et d’engager d’importantes réformes au niveau électoral. L’Etat a donc tenté de prendre en compte certaines des exigences de la population et de donner au parlement national plus d’autonomie, en créant une Cour constitutionnelle et en fixant au gouvernement de véritables limites.
3. Comme l’a indiqué M. Shteiwi, il est important d’avoir conscience que l’opinion publique n’a aujourd’hui pas beaucoup de considération pour le parlement. Ce dernier jouit d’une légitimité sur le plan légal, mais c’est une institution qui n’a pas beaucoup de pouvoir sur le plan politique. La crainte est que si les nouvelles lois ne sont pas suffisamment fédératrices, les islamistes ne poursuivent leur boycott. Un dialogue est nécessaire si l’on veut que les principaux groupes participent.
4. La Jordanie traverse par ailleurs une grave crise économique, a souligné M. Shteiwi, et le gouvernement a été contraint de prendre de difficiles mesures d’austérité à une période où règne l’incertitude politique. Cela pourrait générer de nouvelles frustrations au sein de l’opinion publique, et le pays aura besoin d’un soutien extérieur pour maintenir la paix et la stabilité politiques. La corruption est un problème majeur et des améliorations sont là aussi nécessaires, car la population perd patience. Cela dit, les Jordaniens aspirent également fortement à la stabilité. Ils ont vu ce qui s’est passé en Egypte et rares sont ceux qui veulent que leur pays suive la même voie.
5. Les dirigeants jordaniens ont envie de faire avancer le processus de paix avec Israël mais, comme l’a indiqué M. Shteiwi, l’intransigeance de ce pays est devenue un gros problème. Il n’existe pas aujourd’hui de mouvement pour la paix en Israël, et si les choses ne bougent pas, les conséquences seront encore plus graves. Israël, a affirmé l’intervenant, semble toujours décidé à imposer sa solution au problème, mais cela ne marchera pas. M. Shteiwi a laissé entendre que le soutien inconditionnel des Etats-Unis à Israël évitait au gouvernement israélien de prendre ses responsabilités au regard du processus de paix.
6. Le vent du changement qui souffle dans la région provoque de profonds bouleversements et représente la fin d’un ordre qui était en place depuis l’après-guerre. La période postcoloniale a duré cinquante ans et la région MOAN entre aujourd’hui dans une phase nouvelle, pleine d’incertitudes. La colère et l’humiliation ont été à l’origine des soulèvements. Désormais, ce sont les questions religieuses qui sont au cœur de la politique, et les partis islamistes de toute la région devront prendre leurs responsabilités, sous peine de n’avoir aucune utilité sur le plan politique. Il est certain que les partis démocratiques peuvent trouver de l’inspiration dans la religion musulmane, mais gouverner et protester sont deux choses distinctes, et les organisations comme les Frères musulmans vont devoir apprendre à faire cette importante distinction. Cela prendra du temps, et la patience est essentielle.